Décembre 2017

Bulletin Municipal Bey 2017

Dessin d'Auxane MARION (4ans) de BEY

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

notre VILLAGE
terre d'avenir

Mille & 1 saveurs
Traiteur

ZAC Grand Sud - Rue des Pommiers - 71000 MACON.
1001saveurs@dbmail.com - www.1001saveurs.eu

METALLERIE
Alain Charnay

METALLERIE - SERRURERIE - MENUISERIE ALUMINIUM

ZA - 01290 GRIEGES - Tél. 03 85 36 25 83 - Fax 03 85 36 25 84
metallerie.charnay@wanadoo.fr

Auberge chez la Mère Martinet

Tél. 03 85 36 20 40 -
"Le Bourg" 01290 CORMORANCHE-SUR-SAONE

Fermé :
- le Dimanche soir et le Lundi soir
- le Mardi soir et le Mercredi toute la journée

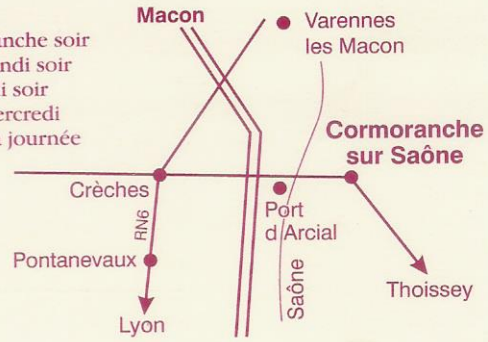

BERGER
TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS - ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

BERGER Alain *(Gérant)*
06 11 28 36 44
sarl.berger.tp@orange.fr

BERGER Loïc *(Co-gérant)*
06 50 42 26 85
loic.berger.tp@gmail.com

www.bergertp.com

BERGER TP - 38, impasse de Mont-Essui - 01140 GARNERANS
tél : 04 74 04 05 52 - fax : 04 74 04 91 44

50 ANS
RSC : 3

SUPER U
LAIZ

GT
MATERIAUX
PRODUITS DE CARRIÈRE
OLIVIER GRAS
Z.I. de LAIZ - 06 81 61 78 65

+ de 40 produits de carrière disponibles
www.vente-cailloux01.com

EDITO

Une année bien remplie se termine. Les chantiers se sont déroulés au mieux, le temps a été favorable, vous avez été patients pour faire face aux ennuis de circulation, et aucune mauvaise surprise n'a contrarié le déroulement des travaux.

La communauté de communes élargie a pris son essor, des réglages ont été nécessaires pour faire vivre ensemble deux structures qui fonctionnaient différemment. Tout n'a pas été simple, mais nous pouvons affirmer en cette fin d'année que l'ensemble est stabilisé et que les incompréhensions sont fortement atténuées. Les adaptations permettent à chaque commune de voir que les intérêts de tous sont pris en compte. Donc, l'horizon se dégage et les actions pourront se démultiplier sur un territoire fort de ses diversités.

Le souci actuel vient des réformes en cours qui insécurisent toute l'architecture locale (finances communales, syndicats intercommunaux, siphonnage par la loi des compétences vers les communautés de communes...). La liste est longue et ne donne pas un moral d'enfer aux responsables locaux. Ce climat délétère, qui n'est pas récent, est cependant accru par les réformes tous azimuts mis en œuvre parfois trop hâtivement. Ces lamentations sont récurrentes, et à la longue usent même les plus convaincus des élus communaux.

Malgré cela, l'équipe communale réfléchit déjà à la programmation pour les deux années à venir, les travaux de grande envergure étant terminés, nous établissons à une programmation sur trois ans qui sera exécutée au fil des possibilités. L'objectif général affiché est de rendre les clés de la commune en parfait état de marche et sans vices cachés.

Donc, comme vous le voyez, le venin insidieux du découragement n'a pas encore annihilé la détermination de vos élus qui ne lâcheront rien.

En cette fin d'année, je souhaite à tous stabilité, sérénité et harmonie.

Michel Gentil

Les Vœux de la Municipalité et des associations auront lieu
Le dimanche 14 Janvier à 11 heures
A la salle communale

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :
Le mardi de 13h30 à 18h30
Le jeudi de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h45 à 12h30

Téléphone répondeur : 04.74.04.00.27
E-mail : mairie.bey@free.fr

Site internet : www.bey01.fr

ETAT CVIL

Théo PERRIER né le 22 février
De Simon PERRIER et marine JANDEAU
Robin, Adonis LEMERY né le 26 mars
De Patrice LEMERY et Carine CHARVET
Sienna BABAD née le 6 avril
De Julien BABAD et Emilie SANTE
Lenny Catherin né le 28 juillet
De Jérôme CATHERIN et Charlène PAILLEUX

Marina DOUCET et Benjamin FONTAINE
Le 15 juillet

Mr et Mme ROLLAND	47 montée de la Valla
Mr et Mme AUST	172 montée de la Valla
Mme BENSALA	62 route des beaudets
Et Mr SALGADO	
Mr et Mme CHERVIER	379 route des beaudets
Mme GUILLON	317 balcon des mantillères
Et Mr MASSAOUI	
Mme GUILLOT	317 balcon des mantillères
Mr et Mme ROBINET	82 place du cottey

Mme GRANGEON née LAFARGE Micheline décédée le 10 janvier
Mme NAVORET née PELLETIER Angèle décédée le 31 mars

TRAVAUX 2017

A. RD 96 b

Les travaux prévus se sont déroulés sans problème, l'entreprise Roger Martin, a fourni un travail sérieux et régulier. Le beau temps aidant, et la patience de tous, ont permis une réalisation sans heurts.

L'ensemble des voiries du « Centre bourg » porté en projet dans le PLU est réalisé. Il a consisté à réunir de manière cohérente des hameaux du Valoset, du Cottey, des Mantillères et de la route des Boissonnets, auxquels ont été rajoutés le balcon des Mantillères et les Verchères.
L'ensemble des réseaux (électricité, éclairage public, téléphone, fibre, l'eau potable et eaux pluviales) sont mis à neufs, et déployés en sous terrain.

Les déplacements piétons sont sécurisés : les trottoirs, et les cheminements piétons mis aux normes handicapés, des arrêts de bus normés et les ralentisseurs des véhicules sur les voiries sont désormais installés sur la continuité de la RD 96b.

L'éclairage public sera remis à neuf en leds sur la totalité des Verchères, de la départementale et de l'ensemble Mairie, salles communales en début 2018.
Enfin, le plan obligatoire de mise aux normes handicapés (ADAP) a été exécuté, (places handicapés, accès église et salles communales…etc).
Tous ces travaux ont été menés en cinq années et ont occasionné beaucoup d'implication de chacun de vous, qui par votre patience avez permis un déroulement de ces tâches complexes qu'ils ont transformé durablement le village.

Ces mises aux normes, entrainent une « domestication » de l'espace public. La reconfiguration des voiries et les impératifs financiers nous ont obligés à traiter les trottoirs à bordure hautes. Nous avons dû l'accepter, même si nos choix initiaux se seraient portés sur des réalisations plus douces. Nous avons corrigé au maximum le caractère rigide en créant des espaces verts qui seront laissés enherbés (square de la mairie) ou plantés de vivaces et d'arbustes qui souligneront la forte marque « développement durable » du village.
A terme l'ensemble, ainsi végétalisé, devrait être cohérent et agréable à vivre.

Coût 245 000 € TTC
Subventions
- DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux) 50 034 €
- Réserve parlementaire (Rachel Mazuir) 8 000 €
- Communauté de communes 28 741 €

Reste à charge de la commune : **158 225 €**

B. L'enfouissement des réseaux (RD96b - Route des Boissonnets)

Comme vu précédemment nous avons enfoui les réseaux avals.

Pour rappel coût total réglé sur l'année 2016 : 84 000€ TTC
Coût communal 2017 : **1250 € TTC**

C. L'éclairage public

Avant la fin de l'année, la mise à neuf (leds) du réseau d'éclairage public route des Boissonnets, mairie, salles communales sera effectif.

Coût général 14 700 € TTC
Coût communal **4 940 € TTC**

D. Vidéo surveillance

Le dispositif déployé en 2012 étant devenu obsolète et dysfonctionnait. Nous avons choisi de le rénover, en contractant une location, entretien avec un installateur. Ce contrat, oblige, l'installateur à maintenir en état le dispositif voire à changer de matériel afin d'optimiser le service.
L'installateur « homologué » travaille dans le respect de la vie privée de chacun, sous le contrôle préfectoral.
Le coût locatif, à terme, à peine plus élevé pour la commune, pourrait être bénéficiaire car le changement des matériels électroniques (caméras, stockeurs, transmetteur) ne sera plus à notre charge si ils deviennent défectueux.

Coût mensuel locatif **162 € TTC**

E. Alarme de l'église

La protection de l'église installée depuis l'an 2000 était devenue obsolète et ne fonctionnait plus correctement. Nous avons donc changé le système.

Coût **2 010 € TTC**

F. Voirie

Après la reprise des voiries des Baudets, de la Valla, de l'allée de l'église, cette année a vu notre action se porter sur le VC 14. Chemin du commissaire.
L'ensemble du linéaire, fort dégradé a été repris (déflachage en enrobé, plus monocouche).
A noter que la commune de Cruzilles les Mepillat, règlera une partie de la note, correspondant à la mitoyenneté qui existe sur une portion de cette voirie.

Coût total **17 300 € TTC**
Coût Cruzilles-les-Mepillat 2 047 € TTC

G. Four communal

La fin des travaux a été différée afin de permettre l'intégration du bâtiment au « square communal » nous avons cependant réglé les sommes suivantes :

- Maçonnerie **3 600 € TTC**
- Plomberie **2 300 € TTC**
- Menuiserie **3 000 € TTC**
- Mobilier chaises et tables **1 900 €**

Ainsi le four est prêt à être mis en fonctionnement même si des travaux de toiture seront peut-être entrepris l'an prochain (voir projets 2018).

H. Achat de terrain

Un hectare a été racheté par la commune dans l'environnement immédiat du site de l'église. Le locataire laissant ce terrain en friches.
Le défaut d'entretien a poussé le propriétaire à vendre ce fonds agricole.
La commune s'est portée acquéreur du fonds et pourra à l'avenir ainsi contrôler et agir sur l'usage qui en sera fait.

Coût communal **2 700 € TTC**

I. Achat de matériel (éco responsable)

Les communes ne peuvent plus acheter de produits désherbants, les modalités d'entretien et de l'espace communal, le fleurissement et les plantations doivent donc être entretenus différemment.

a) Notre engagement communal pour le développement durable nous a induits à nous inscrire dans plan d'achat de matériel écoresponsable lancé par le Syndicat de Rivières des territoires de la Chalaronne.

Du matériel professionnel électrique à batteries permettant l'entretien des espaces verts.
La maniabilité, la légèreté de ces outils, limite la pénibilité d'emploi. Ce qui est un avantage évident, vu l'augmentation des surfaces à entretenir avec l'intégration au domaine communal des voiries et espaces verts des trois lotissements de la commune.

Coût 3 948 € TTC
Coût communal **631 € TTC**

b) Une balayeuse autoportée **3 300€ TTC**

J. La coulée des grands Chênes

Intégrés aux travaux favorisant les déplacements piétonniers, de la RD, elle relie désormais la mairie aux deux lotissements.

PETIT RAPPEL AU REGLEMENT

2. ASPECT DES CONSTRUCTIONS

A. Prescriptions générales applicables à toutes les constructions

- Les constructions dont l'aspect général (mas provençal, chalet savoyard, maison normande,...) ou certains détails architecturaux sont d'un type régional affirmé étranger à la région sont interdites.
- Les volumes doivent être simples, les façades sobres, sans imitations d'éléments architecturaux anciens tels que des colonnes.
- Les portes, portes-fenêtres et fenêtres des pièces d'habitation doivent être couvertes d'un linteau droit.
- Les piliers et poteaux ronds sont interdits, seuls les piliers et poteaux carrés sont autorisés.
- Doivent être recouverts d'un enduit tous les matériaux qui par leur nature et par leur usage de la région sont destinés à l'être, tels le béton grossier, les briques de construction appelées à être crépit, les parpaings agglomérés,...
- Les couleurs des enduits et des menuiseries doivent être discrètes, ni trop claires, ni foncées, ni vives.
- L'aspect des bâtiments annexes doit être en harmonie avec celui des bâtiments principaux.
- Pour les maisons individuelles, si aucun dispositif écreteur d'orage n'est prévu, il est imposé l'installation d'une cuve (ou d'un autre système de stockage) de récupération des eaux de pluie d'une capacité minimale de 4 m^3, conservant au moins la moitié de son volume en écreteur d'orage.
- Les constructions de conception contemporaine sont autorisées lorsque la qualité de leur architecture permet une intégration satisfaisante dans le site naturel ou bâti. Dans ce cas, des dérogations aux règles ci-dessus et ci-dessous pourront être accordées.

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les distinctions reçues tant au niveau départemental que de la Région Rhône Alpes, Auvergne nous a placés haut sur le piédestal de l'environnement préservé. Cette action initiée il y a 20 ans a été le « fil rouge » de nombreux investissements communaux.

Ainsi, l'ouverture du **cheminement piétonnier** de la Coulée des grands chênes, s'est accompagnée de la taille d'entretien et de **sauvegarde** de nombreux **arbres centenaires**. Avant la fin du mandat, ils seront listés et répertoriés afin que leur sauvegarde soit pérennisée. Chaque année, un élagueur assure le suivi de ces arbres et les entretient afin de les aider à survivre.

De plus, **l'entretien des espaces publiques**, ne devant plus faire appel aux intrants et désherbants. Le travail du jardinier communal évolue donc. Certains secteurs seront plantés de plantes **vivaces** dès cet automne (RD96b en particulier), certains talus seront recouverts de **couvre- sol**, et la **tonte** rase (parfois 10 passages) de certains secteurs ne sera plus qu'annuelle, ou semestrielle. Un plan de fauchage sera établi afin de « sectoriser » les interventions. Le bénéfice attendu portera sur le maintien de la biodiversité, l'emprunte carbone et les carburants.

A l'instar de la cour de la mairie semée cet automne (cela évite le désherbage et retient les eaux de pluie), nous réfléchissons à remplacer le gravillonnage du cimetière (qui exige beaucoup d'entretien) par une couverture engazonnée des allées. Ce projet sera instruit en 2018.

Enfin, nous avons acquis du matériel de désherbage électrique et continuons le désherbage au gaz efficace, mais fort onéreux.

Ce changement de politique des espaces verts, est coûteux en investissements et demande une adaptation rapide de Cyril à la logique des nouvelles pratiques. Grâce à la volonté de tous, l'ensemble sera mis en œuvre avant la fin du mandat.

ANTENNE TDF

La commune a été contactée à la fin du mois de Juin par la société TDF. Elle désire ériger un pylône d'hébergement pour optimiser la couverture de la ligne TGV en communications haut-débit. Des discutions houleuses se sont poursuivies jusqu'au 10 novembre, date à laquelle le conseil a accepté l'installation de cette antenne. Celle-ci sera érigée dans l'espace dédié aux télécommunications crée en 2008 « Route de Monspey », à côté du pylône Orange.

La structure devrait être posée fin deuxième trimestre 2018.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Dans le cadre de la rationalisation de la collecte des OM, le conseil municipal a accepté de placer la commune en collecte en 0,5, c'est à dire avec 1 passage tous les 15 jours.

La tournée du Lundi (Bey, Cruzilles, Saint André, Laiz) passera en expérimentation en début d'année 2018.

Comme le taux de levée des bacs est de 30% sur notre commune, chacun pourra aisément s'accorder à ce nouveau rythme. Un calendrier sera adapté aux jours fériés et aléas calendaires.

LE CONTENEUR RELAIS

Dans le cadre du Smidom Saône-Veyle, une borne Relais a été installée sur le parking de la cuisine de la salle communale. Elle attend vos vêtements sous deux conditions : ils doivent être propres et contenus dans des sacs fermés (pas de vrac).

Il en est de même, pour les chaussures usagées ou devenues inutiles.

Cette installation nous facilitera le rangement de nos placards, participera au recyclage des vêtements, à l'économie circulaire et aidera à la réinsertion de personnes en difficulté.

IL ETAIT UNE FOIS……

Il y a 99 ans la Grande Guerre se terminait. Afin de ne pas oublier ce que vécurent les millions de « poilus », voici le texte d'un rescapé, écrit de sa main.

Monsieur Paul Perraud a été cultivateur à Cormoranche sur Saône, Adjoint au maire de longues années, il fut administrateur de la Laiterie de Grièges.

L'avoir connu dans ma jeunesse me fut un privilège. Respect et reconnaissance.

Voici ce texte document :

Guerre de 14-18

Mémoires d'un Poilu de la classe 1916 1/

Mobilisé le 9 Avril 1915 à l'âge de 18 ans rejoint le 60ème d'Infanterie à Besançon, puis après quelques mois, versé (c'était le mot employé) au 44ème d'Infrie dépôt, Lons-le-Saunier, puis aux Bataillons de marche pour l'instruction. De là, direction la Champagne sommes cantonés dans les baraquements de Moët et Chandon (le fameux Champagne) durant quelques mois. Puis un beau jour direction le front. - Aatterissons en Argonne : ma 1ère nuit de garde dans les tranchées fut dans le secteur des Islettes, ça tombait bien pour un début, nous étions à 8 ou 10 mètres des boches (le mot employé) nous nous "balancions" des grenades d'une tranchée à l'autre. - Puis Vauquois de sinistre mémoire, c'était la guerre de mines, là j'ai eu les pieds gelés, comme beaucoup d'autres après quelques jours de repos, direction Verdun mot qui nous faisait trembler, les anciens nous en avaient déjà parlé, nous y restions 7 mois.

Le régiment occupait la rive gauche de la Meuse depuis le Mort Homme, la côte 304. Avocourt terrible secteur, pas et presque pas d'abris, dans la boue jusqu'au ventre, nous avions coupés nos capotes tellement, en traînant dans la boue, elles étaient lourdes

(deux mots sur mon copain Bouzique) tué à côté de moi, la tête coupée par un canon 88 Autrichien. S.V.P.

2/ L'une des plus grandes batailles de ce secteur fut la prise du tunnel du Mont Homme. La préparation d'artillerie dura 8 jours et 8 nuits. Les officiers nous ont dit, que sur 4 km. de front il y avait plus d'artillerie que sur tout le front français, au début de la guerre. Nous avons attaqué presque l'arme à la bretelle, tous les abris boches les tranchées étaient nivelés, ce n'était que trous d'obus et trous d'obus, tout était mort. mais les quelques soldats allemands rescapés c'étaient réfugiés dans le tunnel et nous barraient l'entrée, quand un officier du génie menaçait de faire sauter le tunnel, ils se rendirent. Ce fameux ouvrage était une vraie forteresse 900 mètres de long; salle de chirurgie, dépôt d'armes et munitions, coopérative de vivres, une voie de décauville au centre. On l'appelait aussi le tunnel du Kronprinz.

Quelques jours de repos, puis le fils du Kaiser direction l'Alsace; secteur relativement calme, y passons une partie de l'hiver.

Au printemps 1918 direction des Flandres nous reprenons Amiens, que les boches avaient réoccupés, puis ce fut les combats du Mont Kemmel, là je fus blessé légèrement d'un éclat de grenade, et évacué sur Bergues-Plage.

suite page 3

3/ Après une petite permission de convalo.
je rejoignais mon régiment pour prendre part aux batailles de l'Ailette et de la Serre. Aisne chef lieu Laon
Là, pendant 2 mois, ce fut la guerre en rase campagne pas de tranchées, pas d'abris, quelques fois plus de 10 Km. par jour avec tout le matériel sur le dos, c'est à dire 20 à 25 kgr. j'étais mitrailleur, je portais le trépied 15 à 18 kgr. plus tout le "barda". Pendant plusieurs jours nous fûmes ravitaillés par avions, qui nous balançaient des boules de pain, des biscuits, du chocolat. la faim ce fut la soif., impossible de boire, les boches avaient empoisonné toutes les sources et fontaines, les routes toutes minées, les poteaux, les arbres entourés d'explosifs., combien ont été tués en marchant sur une mine camouflée. Par avion nous recevions quelques journaux, on sentait que la fin de la guerre était proche. Le 1er Novembre 1918 ce fut mon dernier jour de guerre (mais démobilisé en Octobre 1919), nous redescendions 7 sur 150 avec l'officier le capitaine Berger, un brave. Tous gazés. La 2ème Cie était réduite à 3 hommes.

Dire ce que l'on a souffert est impensable Le froid, la pluie, la boue, l'angoisse, la peur, la vermine, surtout les poux, – Comme souvenir de la guerre j'en ai gardé une vision d'horreur, c'est le seul mot qu'on peut employer. Paul Ferrand 1re classe 2ème Cie Mitrailleuse

Cormoranche-[illegible] Le 16 Novembre 1979 mle 795 122ème d'Infanterie

Sur 9 de ma classe 4 furent tués
Bélizy, Chatelet, Margueritat Benoît, Buisson Alfred

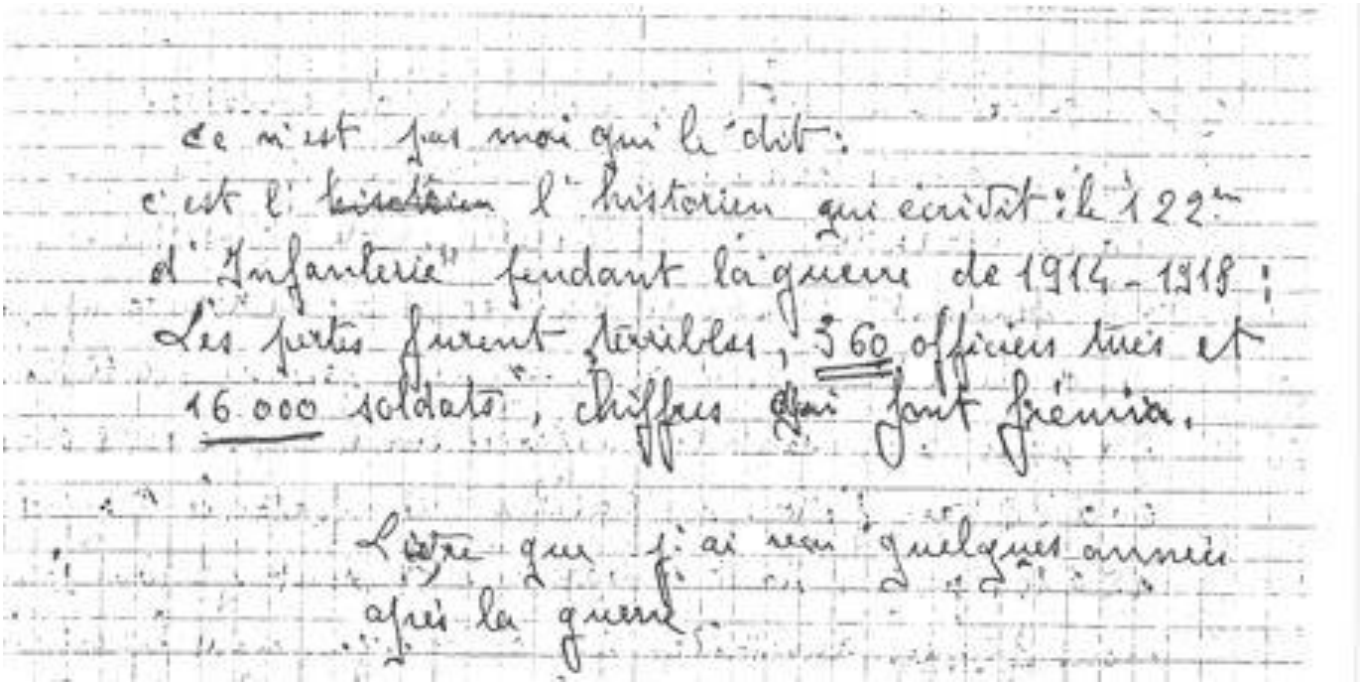

Un Régiment en 1914 était composé de 134 officiers et 3250 hommes de troupe. Une macabre comptabilité nous indique qu'en 4 années le conflit a avalé 4,9 fois l'effectif des hommes de rang, et 2,6 fois celui des officiers.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Marcelle et Jean-Louis CONTI ont légitimement pris leur « retraite » de Bey Loisirs après 15 années de bons et loyaux services.
L'animation du 08 décembre n'a donc pas été reconduite cette année, et le fond de caisse reversé au budget communal.
Des parents, désirant reprendre le flambeau, nous annoncent une activité le 21 juin pour le solstice d'été. Acceptons cette bonne nouvelle.

La commune évidemment, favorisera la renaissance de cette activité. A suivre.

Un grand merci à Marcelle et Jean-Louis.

A noter que le village miniature de Monsieur Delorme, pourra être visible encore cette année.

PROJETS 2018

L'an prochain, nous pensons mettre en œuvre les projets qui n'ont pas été développés cette année (toujours suivant les possibilités financières).

A. Marquise de la mairie

Elle est toujours en projet et sera activée.

B. Voirie

- ✓ Balcon des Mantillères
- ✓ Allée de Monspey

C. Busage

- ✓ VC petite Vercherette : en contrebas de l'église raviné par les eaux pluviales. Une cinquantaine de mètres sera repris avec busage des eaux de ruissellement. En l'état il devient impraticable.
- ✓ Sentier de l'église (vers le nouveau cimetière). Un travail de stabilisation de voirie du sentier (dégradé par les passages des VTT et le ruissellement) sera réhabilité. En stabilisant cette forte pente, il permettra à nouveau le passage de piétons et cyclistes. En l'état il est dangereux.
- ✓ A noter que là aussi, l'eau pluviale fort agressive en cas de forte pluie, sera canalisée et domestiquée.

D. Toit du four communal

Selon les disponibilités, la toiture qui date de 1870 sera refaite à neuf. A suivre

E. Achat matériel

Les longueurs de trottoir à nettoyer s'étant accrues, nous allons acquérir une balayeuse tractée. Ceci dégagera du temps pour la taille des haies et des massifs

F. Plantation

Les espaces à végétaliser, en particulier au long de la départemental seront plantés de fleurs vivaces, d'arbustes.

Info Presse

SPANC ou service public d'assainissement non collectif

2 800 foyers dans la nouvelle communauté de communes fonctionnent en assainissement autonome. Les autres étant reliés à des réseaux d'assainissement collectifs.
Les installations d'assainissement autonome sont soumises à une obligation de contrôle. Les communes ont transféré cette mission à la Communauté de communes en 2009, entrainant la création d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et l'affectation d'un technicien à cette tâche.
De ce fait, l'ensemble des installations ont fait l'objet d'un diagnostic et le service a aujourd'hui une bonne connaissance du parc. On sait notamment que 25% des logements sont dépourvus de dispositif d'assainissement ou ont une installation inopérante, présentant des risques environnementaux ou de salubrité publique (des risques modérés malgré tout, les volumes de rejets étant par définition faibles).

Accompagnement et tarifs groupés
Sur la base de ce diagnostic, la Communauté de communes aide les propriétaires à améliorer la qualité de leurs rejets et à diminuer leur empreinte sur la qualité des eaux et des rivières, en actionnant différents leviers :

- En coordonnant les opérations de réhabilitation et en captant des subventions pour les propriétaires volontaires par exemple (seuls les 25% cas précédemment mentionnés sont concernés).
- En permettant aux particuliers de bénéficier de tarifs de groupe pour les vidanges, sachant que les opérations de vidange des fosses toutes eaux sont des opérations d'entretien nécessaires au bon fonctionnement des dispositifs. Et que les diagnostics démontrent que c'est la principale cause de dysfonctionnement des installations.
  L'économie réalisée par le particulier, du fait du regroupement et de la standardisation des interventions, est de l'ordre de 50% par rapport à une commande passée en individuel.

Budget du service
Afin de permettre le fonctionnement du service, une redevance d'assainissement non collectif annuelle de 24€ est en appliquée Celle-ci couvre les frais du service et permet d'effectuer les contrôles de fonctionnement, de conception et de réalisation, de conseiller les propriétaires, de s'informer sur les nouvelles technologies, …. Seul les contrôles de vente sont facturés 120€.

AXIS-CONSEILS RHÔNE-ALPES
AMÉNAGEMENT & MAÎTRISE D'OEUVRE GÉOMÈTRES-EXPERTS
Géomètres-Experts associés
Philippe RENAUD
Paul SAINT-RAMOND

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR
Siège : SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Bureau secondaire : BOURG-EN-BRESSE
www.axis-conseils-ra.com

Ets LORON
- Charpente Couverture Zinguerie
- Menuiserie Bois / PVC / Alu
- Escalier / Parquet / Dressing
- Portail / Porte garage / Carport
- Véranda / Abri terrasse

Tél. : 04 74 04 90 73
Port. : 06 80 20 21 32
daumont@etsloron.fr
20 Plateau de Challes - ZI ACTIVAL
01140 ST-DIDIER / CH.

Assistances Informatique
Dépannage - vente - formation
Luc Bernard
01290 Laiz
Tél.: 03 85 31 79 41 - Portable : 06 12 84 79 88
www.assistances-informatique.com

socafl
TRAVAUX PUBLICS

Li@in
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain
Accédez au Très Haut Débit
Testez votre éligibilité
Jusqu'à 1 Giga
Jusqu'à 400 mega
www.reso-liain.fr
*Jusqu'à 400 méga en débit descendant, selon l'opérateur et l'offre souscrite

Parmi les actions communales inscrites à l'Agenda 21, on relèvera cette année les nombreux travaux d'aménagement du village : enterrement des réseaux, éclairages LED basse consommation, cheminement piétons, zone enherbée devant la mairie, local four à bois pour les associations, etc.

Le comité a participé à la réalisation d'une spirale de rocaille (photo) à proximité de l'hôtel à insectes, en partenariat avec le comité de fleurissement qui a pu fournir une trentaine de plants d'aromatiques. Ce massif est bien sûr à disposition des Beygiens pour compléter la diversité des aromatiques et les utiliser pour agrémenter leur cuisine. Chacun peut se servir mais avec modération et sans endommager les plants.

Parmi les animations proposées par le comité, on relèvera cette année la très intéressante séance découverte sur les micromammifères proposée par Yves Rety à partir de pelotes de rejection. (photo)

Une formation sur les gestes de premiers secours a été proposée le 18 novembre en partenariat avec la Croix-Rouge de Vonnas.
Le traditionnel repas de fin d'année des anciens, s'est tenu le samedi 25 novembre.

NB : rendez-vous toujours sur www.bey01.fr pour retrouver les invitations et comptes rendus des réunions du comité et quelques photos des actions. Il est rappelé aussi que le bulletin municipal est téléchargeable sur le site.

Le comité Agenda 21 recherche un nouvel animateur pour l'année prochaine

Membres : Jérôme Dost, Christophe Galle, Michel Gentil, Patrice Guillemelle, Georgette Jousserand, Philippe Maréchal, Luc Perraud, Catherine et Frédéric Viot.

Jardinier ou non, tout le monde à sa place parmi nous….

Notre but est d'embellir la commune et on peut dire que la mission est réussie puisque l'année 2016 s'est terminée par l'obtention de la 2ème fleur.

Après l'assemblée générale du mois de janvier **un nouveau bureau provisoire** s'est formé suite au départ de Ludovic Guérin, président depuis 2011. Nous le remercions pour ses 6 années à la tête du comité.
Composition du bureau :
Présidente : Nathalie Dost
Trésoriers : Yann Aubertin et Agnès Laurent
Secrétaire : Carole Catherin
Membres actifs : Jérôme Catherin, Michel Gadiolet, Elisabeth Melo, Christelle Vessot.

La randonnée pédestre la Beygienne qui a eu lieu le 9 Avril a été un véritable succès avec plus de 300 participants. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Les plantations ont eu lieu le 20 mai et cette année le nombre de massifs a été diminué du fait des travaux sur la route des Boissonnets. A cette occasion, une spirale à herbes aromatiques a été construite en partenariat avec les membres de l'Agenda 21. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous prêter main forte.
Les enfants du village étaient invités à la fin de la matinée pour venir fleurir « le massif des enfants » C'était pour certains l'occasion de planter leurs premières fleurs.

Enfin la vente de boudin, tripes et andouillettes a clôturé cette année 2017.

Nous remercions toutes les personnes qui par leur participation aux différentes manifestations permettent de garder notre commune fleurie, nous remercions également la mairie et son employé communal qui nous aident énormément.
L'ensemble des membres du fleurissement vous souhaite une excellente année 2018.

9 Février : Assemblée générale. Plusieurs membres démissionnent… l'association risque de disparaître

<u>Nos rendez-vous pour 2018 sont sous réserve d'avoir encore un comité de fleurissement !!!</u>
22 avril : Randonnée pédestre
19 mai : matinée plantations
9 décembre : vente de boudin, tripes et andouillettes

L'association BEY-ARTS organise chaque année une soirée cabaret dans la salle communale et deux concerts dans l'église de Bey. En 2017, nous avons ainsi accueilli :

Le samedi 25 mars 2017, le trio Magie de Bohême nous a proposé une **soirée cabaret tzigane** d'anthologie : William Garcin au violon, Cyril Dupuy au cymbalum et Bernard Madrennes à la contrebasse, ont revisité les grands classiques du répertoire tzigane (les yeux noirs, la czardas de Monti, les nuits de Moscou, les deux guitares, etc) et ont conquis les participants par leur virtuosité, mais aussi leur simplicité dans les échanges avec le public. Un moment de magie musicale exceptionnel.

Le **dimanche 21 mai 2017**, dans l'église de Bey, un quatuor original, composé de **Nathalie Ludot au violon, Jérôme Guiguet au violoncelle, Dominique Alibert au piano et Thierry Bouchet à l'accordéon**, nous a proposé un concert classique « **autour de Sibélius** ». Outre des œuvres du compositeur finlandais, ont été jouées des œuvres de Suk, Grieg et Honegger : des compositeurs moins connus et un répertoire peu joué, mais finalement tout aussi dignes d'intérêt, et mettant l'accordéon en valeur dans un répertoire classique inhabituel pour cet instrument. Un concert inédit, donc, mais d'une grande musicalité, comme chaque prestation de Dominique Alibert et Jérôme Guiguet, musiciens biens connus des mélomanes de Bey.

Enfin, le **samedi 16 septembre 2017**, dans l'église de Bey, cette saison musicale éclectique s'est terminée avec le concert de **polyphonies corsées de l'ensemble CORTEX SUMUS**. Le répertoire de ce trio vocal est pour l'essentiel celui des polyphonies corses, mais les musiciens s'autorisent à insérer d'autres morceaux plus contemporains, composés par leurs soins ou arrangés à partir d'autres œuvres (un très beau morceau du contrebassiste de jazz Charlie Haden entre autres). Et comme la musique et la poésie sont deux muses complices, les musiciens ajoutent une dimension poétique supplémentaire à leur concert en intercalant quelques poèmes avec les chansons. Un grand moment de poésie musicale que tous ont pu apprécier.

.

Les 16 et 17 septembre 2017, à l'occasion des **Journées du Patrimoine** nous avons proposé comme chaque année des **visites guidées,** afin de présenter les trésors cachés de **l'église romane de Saint Martin de Bey**. L'ouverture de l'église a été très appréciée par une cinquantaine de visiteurs durant ces 2 après-midi. L'église sera également ouverte pour les journées du patrimoine 2018.

Signalons pour terminer que les membres de l'association sont en mesure de réaliser des visites de l'église à la demande pour des groupes (s'adresser à la mairie ou au contact de l'association).

PROGRAMME 2018

Samedi 17 mars 2018 à partir de 20h00 – salle des fêtes à Bey
Soirée cabaret berlinois avec le **"Quintette Kurt Weill"**
Samedi 2 juin 2018 à 20 h 30 – Eglise de Bey
Voyage musical avec le **Trio Viatge**
Samedi 15 septembre 2018 à 20h30 – Eglise de Bey
Concert d'automne avec l'ensemble instrumental de la Bresse Bourguignonne (quatuor à cordes)

Pour nous contacter
746 route des Boissonnets
01290 BEY Tél : 06.72.00.83.54
Adresse mail : asso.beyarts@gmail.com
Site : http://beyarts.wordpress.com/

ECOLE PRIMAIRE CORMORANCHE/BEY

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Les enfants ont repris le chemin de l'école le lundi 4 septembre.
154 élèves fréquentent actuellement notre école.
Parmi eux, 25 élèves viennent de la commune de Bey.

Les effectifs pour les classes se répartissent ainsi :

enseignants	niveaux	effectifs par niveau	Effectifs par classe
Mme GACHET	CM2 CM1	16 11	27
M GUILLERMIN Mme MICHEL	CM1 CE2	18 8	26
Mme DESFARGES	CE2 CE1	8 16	24
Mme MALEGUE	CP	22	22
Mme PIOUD	Grande section Moyenne section	21 7	28
Mme THOURET	Moyenne section Petite section	10 17	27

Equipe enseignante :
Monsieur GUILLERMIN assure la direction de l'école. Madame MICHEL assure la décharge de direction le jeudi.
Les classes maternelles bénéficient de l'encadrement de deux ATSEM Véronique TREILLE et Béatrice POMMERET
Une AVS (assistance de vie scolaire) vient en aide à un élève de CE2.
Les TAP (temps d'activités périscolaires) sont organisés le vendredi de 14h50 à 16h20.

L'équipe enseignante remercie tous les partenaires de l'école : les familles, les mairies de Bey et Cormoranche sur Saône, le Sou des écoles laïques, la Cantine, la Garderie, la Bibliothèque, la SCOL, ainsi que la Communauté de communes.

Coordonnées de l'école :
Tél : 03 85 36 20 59
Mail : ce.0011308s@ac-lyon.fr

RESTAURANT SCOLAIRE CORMORANCHE/BEY

BILAN DE L'ANNEE 2016 – 2017

La cantine a servi, en 2016 – 2017, 13500 repas à nos enfants, (étale par rapport à l 'année dernière), soit une moyenne de 100 repas par jour.
Nous comptons pour cette année scolaire le même nombre d'élèves inscrits.

Aujourd'hui, nous organisons 2 services, de 50 enfants environs chacun.
Malgré l'affluence, l'accent reste mis sur la qualité des repas et le bien-être des enfants pendant la pause méridienne.

Les repas sont réalisés dans nos locaux par notre personnel, à savoir Christine GENILLEAU et Catherine VIEILLESSE.
Marie Noëlle MARTIN s'occupe de la surveillance, pendant les 2 services.

Cette année encore, le prix du ticket-repas reste à 4€.
Deux manifestations nous permettent de maintenir le tarif du repas SANS AUGMENTATION pour l'année 2016 – 2017.

CETTE ANNEE LA MAIRIE PREVOIT DE REALISER DES TRAVAUX
Comme vous le savez surement la Mairie a engagé des travaux d'agrandissement et d'aménagement de la cantine.

Ces travaux devraient, NORMALEMENT, démarrer en janvier 2018.
Pendant cette période, les enfants iront manger au foyer Rural qui sera alors transformé en « réfectoire ».

Nous ne pourrons pas pendant cette période réaliser les repas comme cela est fait normalement.
Nous allons donc faire intervenir une entreprise pour la préparation des repas.
Le prix du ticket devrait pendant cette période augmenter et passer à 5€, et une nouvelle organisation sera mise en place également.

La nouvelle cantine sera, normalement, en service dès la rentrée 2018

Pour la Cantine scolaire,
Sandrine LAFOY, La Présidente.

Pour information :
Mâchon aura lieu le **dimanche 12 NOVEMBRE 2017** au foyer Rural de Cormoranche sur Saône
Dégustation d'huîtres le **vendredi 8 DECEMBRE 2017** à la salle des fêtes de Bey.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations qui restent de très bons moments conviviaux.
Merci aux municipalités de Cormoranche-sur-Saône et Bey pour leur soutien moral et financier.
Merci également au Syndicat Agricole de Cormoranche sur Saône pour le don qui nous a été fait en début d'année.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Pour cette nouvelle année, la garderie périscolaire est ravie de vous accueillir avec la même équipe pédagogique, composée de Déborah PAQUET (Directrice et animatrice) ainsi que d'Audrey FABJANCZYK et de Chantal CHAFFURIN (animatrices).
Les membres du bureau restent les mêmes : John SAUTIER (Président), Elise THIVOLLE (Vice présidente), Sandrine DOS SANTOS (Secrétaire), Stéphanie DARBON (Secrétaire adjointe), Magali LEDRU (Trésorière), Marlène BONICEL (Trésorière adjointe) et Carine BALLUFIER (Trésorière adjointe).

Cette année nous comptons 50 familles dont 11 nouvelles avec un total de 72 enfants.

Enfin nous sommes heureux de vous annoncer nos 3 manifestations :
- Le marché de noël avec la vente de sapin
- Le défilé du carnaval et son bal
- La boom de fin d'année

Toute l'équipe vous souhaite à vous et votre famille une bonne rentrée scolaire 2017 / 2018.

Notre association a pour but de récolter des fonds destinés à financer en partie, voire en totalité, les sorties culturelles et sportives, ainsi que les classes vertes et autres voyages scolaires des élèves de l'école communale, dans le cadre d'un projet pédagogique initié par leurs enseignants.

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, les quelques **5.700 euros** redistribués par notre association ont permis aux enfants, toutes classes confondues, de se rendre au cinéma, au théâtre, au musée, de pratiquer l'équitation et de partir 5 jours en classe verte à Giron (photo).

En cette rentrée 2018, 10 membres actifs et 6 membres occasionnels assureront l'organisation et la tenue des 7 manifestations annuelles que sont : les 3 ventes de fromage et de produits du terroir, la fête de Noël des enfants, le loto, la vente de plants du 1er mai et la vente du bouquet de la fête des mères.

<u>COMPOSITION DU BUREAU pour 2017-2018 :</u>

- Président : Vincent BAUDELIN
- Vice-Président : Sylvain TATON
- Trésorier : David THOMAS
- Trésorier adjoint : Patrice EMERY
- Secrétaire : Natacha JAMBON

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : sou des écoles Cormoranche / Bey

L'Association « Lecture et Loisirs »

En 2018 l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année de lecture.

L'Association « Lecture et Loisirs » enrichit, chaque année, son fonds grâce à la subvention des communes de Bey et Cormoranche, aux prêts de la Direction de la Lecture Publique, aux cartes de membres sympathisants et à des actions comme la brocante d'août.
377 lecteurs, jeunes et adultes, sont inscrits à la bibliothèque et peuvent emprunter, gratuitement, des ouvrages.
L'équipe de 15 bénévoles qui vous accueille ne demande qu'à s'étoffer.
Si vous avez du temps libre et le goût des livres, vous serez les bienvenus.

Activités 2017 :
Le samedi 14 janvier à partir de 18h : première Nuit de la Lecture à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication sur le thème « des lectures à se faire peur » pour petits et grands. Vrai succès avec près de 70 personnes présentes dont une quarantaine d'enfants.
Jeudi 19 janvier : Assemblée Générale dans nos locaux.
De janvier à fin mars : 5 ème participation au Prix « Graines de lecteurs » dans la catégorie des 4/5 ans. Les 29 élèves de la classe de Mme Pioud ont participé, ont voté pour leur album préféré parmi une sélection de 5 titres, lus à la bibliothèque et repris en lecture de classe.
Après tirage au sort parmi les 1125 bulletins envoyés, Julie Garguet de Cormoranche (photo) a été tirée au sort et a gagné l'album plébiscité « Grododo » de Michael Escoffier.
La remise de prix a eu lieu à Bourg le samedi 8 avril et Julie était présente.
Dimanche 27 août : participation à la brocante des pompiers.
Du 1 er octobre au 31 décembre 2017 : participation au Prix départemental
« Premières pages » avec remise du livre « 5 oiseaux dans un nid » de Rose Marie-Noëlle Gressier à tous les enfants nés ou adoptés en 2016. Malheureusement, aucun enfant de Bey cette fois.

Tout au long de l'année, en accord avec l'équipe enseignante, les élèves fréquentent la bibliothèque tous les 15 jours. Une lecture leur est proposée, puis ils empruntent des imagiers pour les plus petits, des albums, des documentaires, des bandes dessinées....
Nous avons aussi la possibilité de travailler sur des thèmes choisis en lien avec les sujets abordés en classe par les enseignants.
En 2017, nous avons effectué l'achat et l'équipement de 87 ouvrages jeunesse.
En partenariat avec le Groupement et le Service jeunesse de la CCV, nous sommes partie prenante, depuis le début, du rallye lecture de janvier à fin mai : 49 élèves inscrits de cycle 3.

Projets 2018 :
Nuit de la lecture : le samedi 20 janvier. Thème possible : « du rouge sur du blanc... »
Assemblée Générale : le jeudi 25 janvier.
Prix « Graines de lecteurs » de janvier à fin mars pour les 4-5 ans (28 élèves de la classe de Mme Pioud) et, nouveau cette année, pour les 0-3 ans (27 élèves de la classe de Mme Thouret).
Opération « Premières pages », à l'automne, avec remise des livres aux parents d'un enfant né ou adopté en 2017 et matinée spécifique d'animations le 20 octobre.

HORAIRES :
mardi : 16h15 – 18h
vendredi : 16h – 18h30
samedi : 10h – 11h30

L'équipe bibliothèque.

03.85.31.70.44
biblio.cormo@k-net.fr

GROUPEMENT DES BIBLIOTHEQUES

Un des objectifs du **Groupement des bibliothèques**, association constituée de membres bénévoles des bibliothèques du territoire est de favoriser, par diverses actions culturelles, le développement de la lecture et, ainsi, la fréquentation du public dans les bibliothèques.

En 2016-2017, de nombreuses animations ont été réalisées telles :

- Une rencontre avec l'auteur **Eric MARCHAL,** le 8 octobre 2016, à Pont-de-Veyle.
- La soirée **Contes des Sages Slaves,** le 11 février 2017, à Grièges avec la conteuse Anna Lazowski
- La venue de l'auteur **Lorraine FOUCHET,** le 21 avril 2017, à Saint-Genis-sur-Menthon

Et, dans 1es classes de CE1, la venue de l'illustrateur **Christian OFFROY** en avril. Dans les classes de cycle 3, la venue de Roland **FUENTES**, en mai, ainsi qu'une soirée d'échanges avec la présence d'un deuxième auteur, Lætitia **PETTINI,** le 31 mai 2017, à l'Escale.
Si l'on tient compte de notre participation au Forum des associations en septembre 2017 et aux clubs lecture, ce sont **près de 1000 personnes dont 50 % de jeunes** qui ont profité des animations proposées par le Groupement des bibliothèques en 2016 – 2017.

L. Fouchet le 21 avril 2017 (photo SB)

En 2017 - 2018, les membres du Groupement des bibliothèques souhaitent continuer d'inviter des auteurs adultes, des auteurs jeunesse dans les classes, d'organiser une soirée Contes en janvier 2018, de participer à l'opération départementale **« Premières Pages »** à l'automne 2018, éventuellement de participer à des événements culturels nationaux comme **la Nuit de la lecture** le samedi 20 janvier 2018 ou **le Printemps des Poètes** du 3 au 18 mars 2018.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Présidente du Groupement des bibliothèques au 03.85.31.64.44.

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANTON DE PONT-DE-VEYLE

Comité de Jumelage Veyle - Straubenhardt

Des échanges amicaux entre nos deux territoires en 2017.

Début juin, 57 français sont allés à Bad Herrenhalb visiter le Festival des jardins et, le soir, célébrer la fête du solstice d'été en bordure de la Forêt-Noire.

En retour, nos amis allemands sont venus nous rendre visite le week-end du 8, 9 et 10 septembre 2017. Ils étaient 43, dont 5 jeunes, à participer à la visite du Hameau Duboeuf à Romanèche -Thorins et de bon cœur à la Marche Gourmande, organisée par l'Office de Tourisme le dimanche.

Avant le départ
(photo SB)

Pour 2018, la soirée café-théâtre sera reconduite avec la Dieselle Compagnie, vraisemblablement à la salle des fêtes de Saint-Jean-sur-Veyle le samedi 24 mars.
Nous irons en Allemagne début juin et ils viendront début octobre nous rendre visite.

N'hésitez pas à rejoindre les membres du Comité de jumelage Veyle – Straubenhardt en contactant le responsable pour votre commune : Michel GADIOLET au 04.74.69.76.51

CANTONAIDE

Yvon Lesueur, Président de Cantonaide

Cantonaide est une association caritative née, en 2004, de l'idée de pouvoir apporter une *« aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté ».*

Elle est constituée d'une équipe de 37 bénévoles actifs répartis sur territoire.

Ses locaux sont situés 57 Grande Rue à Pont-de-Veyle.

L'aide alimentaire est la principale activité de l'association. Pour éviter le gaspillage, des entreprises citoyennes – dont l'hypermarché Super U de Laiz – ont choisi de privilégier les familles dans le besoin et ont chargé Cantonaide de redistribuer les denrées fournies. L'année dernière 2 400 colis de produits secs et de produits frais ont pu être distribués, représentant près de 37 tonnes de denrées.

Le soutien peut aussi être financier avec des aides ponctuelles.

Cantonaide agit également en partenariat avec le Conseil départemental de l'Ain, la MSA et la CAF dans le cadre des Vacances Solid'Air. Ce dispositif permet à des enfants de familles connaissant des difficultés économiques de pouvoir partir en vacances. Depuis 2011, Cantonaide a permis à 126 enfants de participer à des camps de vacances.

La trésorerie provient essentiellement de la générosité de particuliers ou d'entreprises, des adhésions des bénévoles, des subventions et des produits de manifestations que Cantonaide organise (Farfouille le 17 juin 2018 et Salon des Loisirs créatifs et Puces couturières le 21 octobre 2018).

Cantonaide recherche des bénévoles, notamment pour le transport (permis B nécessaire) et la manutention de denrées.

Si vous souhaitez faire un DON, vous pouvez l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :

CANTONAIDE
57 Grande rue
01290 Pont-de-Veyle

N'hésitez pas à prendre contact au 07 81 74 82 24 pour avoir plus d'informations.

ELAN COMMUNAL CORMORANCHE BEY

Nous maintenons nos activités YOGA, QI GONG, SOPHROLOGIE, GYM FORME et base PILATES, STRECHING, QI GONG DU MATIN et MARCHE NORDIQUE. Le FITNESS DANSE a été abandonnée par défaut d'adhérents. Un nouveau cours de DANSE JAZZ ouvert aux enfants dès quatre ans va démarrer à la salle des fêtes de BEY. A cette activité va s'ajouter un atelier REIKI et un cours de MEDITATION RELAXATION.

L'élan communal compte plus de 120 Adhérents, 12 activités, 24 cours animés par 9 animateurs qualifiés.

Le bureau remercie notre secrétaire Isabelle DARDOUILLET de BEY qui après 3 années a souhaité passer la main. Dorénavant, notre secrétaire est Catherine VIOT de BEY qui a pris ses nouvelles fonctions avec enthousiasme et efficacité.

N'hésitez pas et renseignez vousContact : tel 06 82 19 06 18 ou elancommunal.cormorancheetbey@orange.fr
Et sur www.cormoranche.fr

Deux cours d'essais sont offerts à toutes nouvelles personnes intéressées

SAISON 2017 2018	jour	début	Fin	Lieu	Tarif	Contact	téléphone
Atelier REIKI	Lundi	18h30	20h	Bey	150€	Christian	06 72 28 91 11
Méditation Relaxation	Mercredi	10h	11h30	Bey	75€	Christian	06 72 28 91 11
DANSE JAZZ						Cynthia	06 30 76 45 15
Enfants 4-6Ans (45mn)	Mardi	17h15	18h	Bey	99€		
Enfants 6-8Ans (45mn	Jeudi	17h15	18h	Bey	99€		
Enfants 8-10ans (1h)	Mardi	18h	19h	Bey	117€		
Enfants 10-12ans (1h)	Jeudi	18h	19h	Bey	117€		
Ados 5éme 3éme (1h15)	Mardi	19h	20h	Bey	147€		
Moyens lycée (1h15)	Jeudi	19h	20h15	Bey	147€		
Avancés (niveau max)	Mardi	20h15	21h30	Bey	147€ *		Cartes 10x
Adultes	Jeudi	20h30	21h45	Bey	147€ *		1h15 = 55€
STRETCHING	Jeudi	18h15	19h	Cormoranche	75€	Julia	06 21 61 73 59
GYM FORME	Jeudi	19h	20h	Cormoranche	75€	Julia	06 21 61 73 59
GYM Douce Base PILATES	Lundi	20h30	21h30	Cormoranche	150€	Julia	06 21 61 73 59
	Mardi	10h30	11h30	Bey	150€		
	Mercredi	19h	20h	Cormoranche	150€		
QIGONG Anne	Lundi	19h30	20h30	Cormoranche	75€	Anne	03 85 31 69 28
	Vendredi	19h30	20h30	Cormoranche	75€		
QI GONG Clément	Jeudi	9h	10h30	St Andre d'H.	190€	Clément	06 61 87 38 45
SOPHROLOGIE	Mardi	19h30	21h	Cormoranche	75€	Caroline	06 46 39 41 03
YOGA	Mardi	19h	20h15	Pont de Veyle	225€	Colette	06 45 70 78 56
	Mercredi	17h	18h15	Cormoranche	225€		
MARCHE NORDIQUE	Mardi	14h	16h	Selon Planning	10 cours	Jérôme	06 62 78 45 81
	Jeudi	14h	16h	Selon Planning	=		
	Samedi	9h	11h	Selon Planning	50€		

Cotisation 10€ moins de 16 ans et 15€ plus de 16 ans fournir un certificat médical (valable 3ans)

ETOILE SPORTIVE DE CORMORANCHE

La saison 2016/2017 se termine avec de bons résultats :

- L'équipe 1 a terminé cinquième de sa poule sur 12 et repartira pour la saison 2017/2018 en D2 (promotion d'excellence).

- L'équipe 2 est montée en deuxième division.

Nous tenons aussi à mettre en valeur nos éducateurs qui toute l'année se sont occupés de nos jeunes :

Pour cette nouvelle saison nous accueillerons **tous les enfants de 5ans à 13ans (fille/garçon)**

Avec entrainement le mardi de 18h à 19h sauf l'équipe U12/U13 qui s'entrainera le mardi et le jeudi de 18h à 19h.

Nous remercions tous les membres du bureau, les bénévoles, les éducateurs, les entraineurs, les joueurs, les parents ainsi que nos deux arbitres qui nous ont accordés de leurs temps pour que toutes les manifestations se passent dans de bonnes conditions.

Nous remercions bien sûr les mairies de BEY et de CORMANCHE SUR SAÔNE pour leurs accompagnements.

- Président :Mr Bertheaud jean-luc. Tel :06/89/82/81/66.
- Vice -Président :Mr paubel Frédéric. Tel :06/41/81/20/01.
- Trésorier :Mr Guillermin Patrick. Tel :06/66/55/27/05.
- Secrètaire :Mme Lamiral Corinne Tel :07/68/41/43/18.
- Correspondant :Mr Broyer joel Tel :06/85/43/72/72.

ESC : 330 rue du stade 01290 Cormoranche

Mail :ets-cormoranche-sur-saone@lrafoot.org

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Forte de plus de 70 adhérents, l'association « Histoire et Patrimoine » est une association cantonale regroupant des personnes intéressées par le patrimoine.

Membre de « Patrimoine des Pays de l'Ain », l'association offre à ses adhérents la possibilité de suivre des formations au guidage. Ensuite, au plan local, les personnes ainsi formées apportent leur concours à l'Office de Tourisme, en assurant le guidage lors de visites organisées sur le territoire.

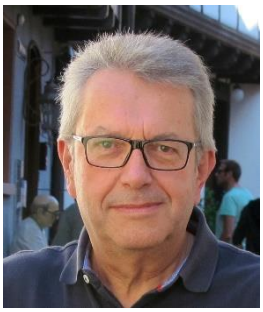

En mars 2017, un nouveau bureau a été élu, bureau dont le président est Yves Bajat de Saint-Genis-sur-Menthon.

Une sortie a été organisée le 22 avril à Ornans (25) et une conférence a eu lieu le 14 octobre à Pont-de-Veyle sur le thème « Des clés pour comprendre la Russie Poutinienne » par l'historien Bruno Benoit.

En 2018, l'association organisera une exposition, du 10 au 19 novembre à Pont-de-Veyle, exposition qui s'intitulera « *1918, Guerre et Paix* ». Travail de recherche, travail de mémoire auxquels seront associées les écoles volontaires du territoire.

L'autre grand chantier de l'année sera la poursuite de la rédaction de « l'Inventaire des Richesses Patrimoniales du canton », version actualisée de l'ouvrage de 1986. Une version papier sera rédigée, complétée par une version numérique.

En 2017, **la section des Patoisants** a assuré plusieurs prestations par des danses, des chants, des fables en patois.

- en janvier et février, intervention à l'école maternelle de Pont-de-Veyle,
- en juin, participation à « la fête du Patois » à Saint-Etienne-du-Bois,
- en juin toujours, fête de fin d'année à l'école maternelle de Pont-de-Veyle,
- en septembre, participation à « la fête des vieux métiers » à Mézériat.

En 2018, le groupe étudiera toutes les demandes qui lui seront soumises. Il continuera de se réunir, pour répéter, tous les premiers jeudis du mois à Grièges.

Toutes les personnes intéressées par l'Histoire de notre canton, son patrimoine, ses traditions, … seront les bienvenues.
Pour tout renseignement, Y. Bajat au 06 09 91 70 14.

Les Rendez-vous de l'Office

Chaque année l'office de tourisme propose un programme d'animations et de manifestations …

- Le **concours photos** lancé au niveau national attire chaque année de nombreux photographes amateurs qui font parvenir des clichés de toute la France pris dans le monde entier. Le jury se réunit et établit le classement. L'exposition qui suit a lieu dans les serres du château de Pont-de-Veyle **du samedi 31 mars au dimanche 8 avril inclus**. L'entrée est libre et chaque visiteur peut voter pour sa photo "coup de cœur", l'auteur de la plus sollicitée sera récompensé.

  Cette année le thème sera « Chemins et Sentiers »

Les **visites commentées estivales** sont conduites par les guides d'Histoire et Patrimoine. Au programme cette année :

- **La visite : « Moulins d'hier et moulins d'aujourd'hui** » le **samedi 16 juin à 15h** (journée nationale des Moulins)
- Chaque 1er vendredi du mois entre mai et août : visite de Pont-de-Veyle ou du parc du château.

* A noter : Des visites pour les groupes sont possibles toute l'année.

- Le **rallye de la Bresse** permet la découverte de la région en voiture ou à moto en se creusant les méninges et en s'amusant ! : Enigmes, jeux, observation… Rendez-vous le **Dimanche 26 août.**
- Le **dimanche 9 septembre** 2018, La **marche gourmande** attire plus de 300 participants. Son parcours de 10 à 14 km sillonne sur les chemins de différentes communes et est agrémenté de haltes gourmandes composées de spécialités du terroir local et de haltes de présentation du patrimoine rencontré sur le chemin. Ambiance conviviale assurée ! (Lieu(x) à définir)

Contacts :

Office de Tourisme de Pont-de-Veyle
Adresse : Pavillon du château - 8 rue de la poste
01290 PONT-DE-VEYLE
Tél. : 03.85.23.92.20
E-mail : contact@veyle-tourisme.fr

Bureau d'Information Touristique de Vonnas
60, rue Claude Morel
01 540 VONNAS
Tél : +33 (0)4 74 50 04 47
otvonnas@wanadoo.fr

Retrouvez tous les événements de la communauté de communes sur notre Site Internet : www.veyle-tourisme.fr

Nous sommes également présents sur Facebook : https://www.facebook.com/VeyleTourisme/

Pour être au courant des manifestations du week-end et à venir, une newsletter a été mise en place dès le début de la saison touristique.
Pour la recevoir, merci de contacter l'Office de Tourisme : contact@veyle-tourisme.fr

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :

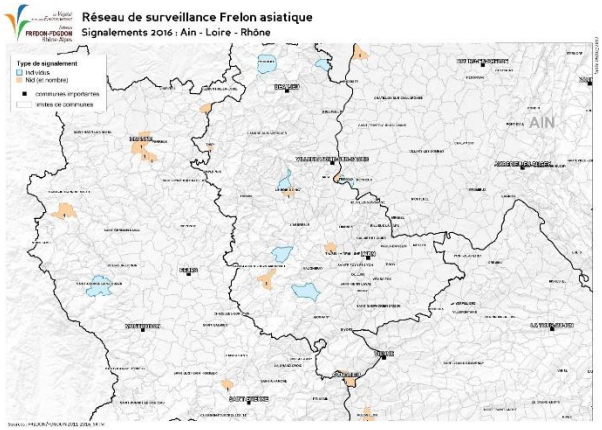

Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS[i] et FREDON[ii]) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr

FREDON : 04 74 45 56 56 / fdgdon01@ma01.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

[i]FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
[ii]FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Le Frelon asiatique, comment le reconnaître ?

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*

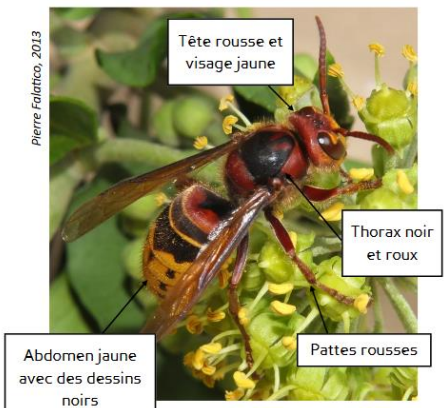

Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*

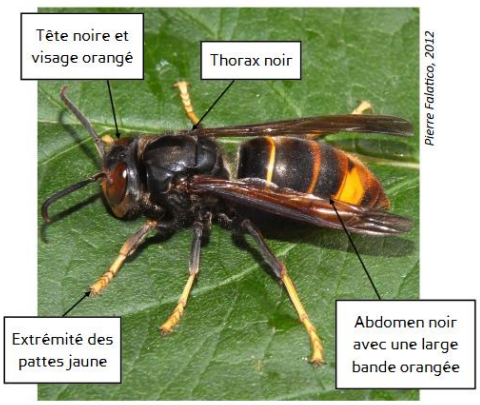

Taille: ouvrière: 23 à 30 mm
reine: 35 mm maxi

Sécuriser Surveiller Signaler 17

Groupement de Gendarmerie départementale de l'Ain

PRÉFET DE L'AIN

Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Ain

Pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage, **pensez à la règle des « 3 S »**

Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées, ...) ;
- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Fermer portes et fenêtres même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.) ;
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.) ;
- Entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

Signaler toute présence suspecte

- Signaler, **en composant le 17**, les véhicules et/ou individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation) **;**
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

N° 4 • automne 2017

La lettre d'info du SYTRAIVAL

Sytraival

Actualités

Semaine de réduction des déchets 2017

Du 18 au 26 novembre 2017 aura lieu la semaine de réduction des déchets. L'objectif de cette semaine est de sensibiliser le public aux déchets et en particulier à celui que l'on ne produit pas. Pendant 9 jours, des gestes, des outils seront donnés pour mieux consommer et moins jeter.
Voici certains gestes que vous pourrez communiquer à vos concitoyens.

Trophée

Félicitations

Résultats trophée verre 2016

Depuis 2015, le SYTRAIVAL organise le « *trophée verre* ». Le SYTRAIVAL décerne, cette année, des trophées à ses communes ayant obtenu la meilleure progression sur la collecte du verre entre 2015 et 2016. Trois catégories ont été établies (moins de 1 000 habitants, de 1 000 à 4 000 habitants et plus de 4 000 habitants).
Les trois communes lauréates sont:

- Moins de **1 000 habitants** : Saint-Vincent-de-Reins avec une progression de **11,2 kg/hab**
- De **1 000 à 4 000 habitants** : Crottet avec une progression de **7,1 kg/hab**
- Plus de **4 000 habitants** : Lentilly avec une progression de **1,3 kg/hab**

Information:
On retrouve encore beaucoup de verre dans la poubelle ménagère. Ce geste coûte 170 €/T à la collectivité. Mettez-le dans le conteneur dédié au verre et le coût ne sera que de 12 €/T.

La lettre d'info du SYTRAIVAL

Communication

Nouveau site internet

Une question sur le tri, sur l'unité de valorisation énergétique ou bien sur le compost ou la réduction des déchets ?... N'hésitez pas! Venez surfer sur notre nouveau site internet, www.sytraival.com et découvrir ses nouvelles lignes, ses articles, son agenda, ses actualités...

Visite OVADE/ ORGANOM

Le 6 juin 2017, les élus et techniciens du SYTRAIVAL ont visité l'usine de valorisation bio-énergétique des déchets ménagers OVADE (ORGANOM) à Viriat (01). Cette unité traite et transforme par un tri mécano-biologique et un processus de méthanisation compostage les déchets ménagers. Ils pourront ainsi obtenir du biogaz, source d'énergie et du compost valorisable en agriculture.

Visite des élus et des techniciens du SYTRAIVAL

Unité de Valorisation Energétique (UVE)

Le réseau de chaleur chauffe Le Rooftop

Notre réseau de chaleur permet de chauffer environ 2 000 logements sur Villefranche-sur-Saône. Le dernier bâtiment en date est Le Rooftop, immeuble éco-responsable avec un toit terrasse que les propriétaires se partagent. Habité depuis décembre 2016, il est raccordé au réseau de chaleur urbain alimenté par l'UVE de Villefranche. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont donc fournis par la combustion des déchets.
Le SYTRAIVAL chauffe également la piscine, deux lycées, des bâtiments municipaux dont la mairie et d'autres logements.

Collecte sélective

Attention aux erreurs de tri

Le tri des déchets est un geste courant de nos jours. Mais attention aux erreurs de tri. Elles coûtent chers: 600€/tonne.
Voici une liste des déchets qui sont refusés dans les colonnes de tri ou les bacs de tri :

Le saviez-vous ?

Le SYTRAIVAL a recruté !

Depuis mai 2017, Clara Ribouton est venue renforcer l'équipe du SYTRAIVAL en tant qu'ambassadrice du tri. Sa mission est de communiquer auprès du public sur la gestion des déchets, les consignes de tri, le recyclage... Vous la retrouverez principalement dans les établissements scolaires où elle sensibilisera le jeune public.

Lettre d'info du Sytraival • n°4 • Automne 2017 • Direction de la Communication
Credits photos : Sytraival • Réalisation : Munica Ouest

Sytraival

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

- ☒ Entretien courant du logement et du linge
- ☒ Aide à la personne
- ☒ Vie sociale et relationnelle

www.ain-domicileservices.fr

Pour de plus amples renseignements vous pouvez joindre notre responsable de secteur, **Madame Roselyne Taponat**

du lundi au vendredi

de 8h à 17h au 04 74 51 05 23 ou au 06 74 45 70 00

mail : ads01-rtap@orange.fr

24 place de l'Eglise 01400 Châtillon sur Chalaronne

☒ Service d'Accompagnement VEhiculé : **un transport accompagné départemental pour les plus de 60 ans et favoriser leur mobilité et leur autonomie**

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
ADAPA
L'aide à domicile pour tous
L'ADAPA,
au service des plus fragiles
depuis près de 60 ans
sur tout le département de
l'Ain à travers :
L'Aide à la personne
L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
Et d'autres services encore...
Contactez-nous au
04 74 45 59 64
Votre contact de proximité :
Mme Angélique LAURENCIN
a.laurencin@adapa01.com
225 rue F. Leguat 01290 St Jean sur Veyle
Mardi 9h30 - 11h30
Maison de services au public
16 avenue des sports 01290 Pont de Veyle
Jeudi 9h - 11h30
Les +
Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins
A la une !
Prévention & Animation
Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir
les Ateliers ADAPA
Une réponse novatrice
aux besoins des seniors
à travers nos
Ateliers Prévention & Animation

ADMR
la référence au service à la personne
L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne
L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !
Venez déposer votre CV
Gamme AUTONOMIE
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance, etc...)
Gamme DOMICILE
Ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage pour tous
Gamme FAMILLE
Garde d'enfants, soutien aux familles
50%
de réduction d'impôt
Possibilité d'aide financière
Contactez-nous !
ADMR Rive de Saône
Maison de Santé
1070 Grande Rue
01570 FEILLENS
Tél. : 03 85 40 00 66
afeillens@fede01.admr.org
Un service de proximité
au coeur de l'humain
CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL
Accepté
personia
services à la personne
NF

Le CLIC des PAYS de BRESSE

, Centre local d'information et de coordination, est un service **gratuit** pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

Le **CLIC des PAYS de BRESSE** situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017, et géré en entente avec la Communauté de communes Bresse et Saône, et celle de la Veyle.

Tout comme 68 autres communes, la votre rentre dans le rayon d'action du **CLIC des PAYS de BRESSE** et permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits...

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas ou le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, le **CLIC des PAYS de BRESSE** planifie des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes (conférence, ciné-débat, ateliers, échanges intergénérationnels) sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile, l'alimentation……

Les demandes peuvent être traitées :

- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au **CLIC des PAYS de BRESSE**, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

Une question ?
Des renseignements,
Un thème vous préoccupe…..

Etre fort,
C'est demander de l'aide !

nder de l'aide,
fort !

Le CLIC vous informe et vous oriente !

01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
04 74 30 78 24 / contact@clicdespaysdebresse.org

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

• Par INTERNET
www.caf.fr

caf·fr

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

• Sur l'APPLI MOBILE
Caf - Mon Compte

- **Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play**
  - Consulter vos paiements.
  - Télécharger des relevés et des attestations.
  - Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

• Sur TWITTER
@cafain

- **L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF**

• Par TELEPHONE
0 810 25 01 10
(0.06 €/min. + prix d'un appel)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
  - Pour consulter votre dossier :
    - date et détail des paiements,
    - état de traitement de votre courrier,
    - demande d'une attestation de paiement.

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
  - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

Communiqué internet

Juin 2017

Aides au logement :
près de 1 900 étudiants bénéficiaires dans l'Ain en 2016

Étudiants : la demande d'aide au logement simplifiée sur caf.fr

La caisse d'Allocations familiales (Caf) facilite les démarches administratives des étudiants qui souhaitent effectuer une demande d'aide au logement. En se connectant sur caf.fr, dans la rubrique « Services en ligne », les étudiants peuvent estimer le montant de leur aide au logement et saisir directement leur demande en quelques minutes.

Pour encore plus de rapidité, la demande en ligne sur caf.fr est cette année **le moyen privilégié** pour faire une demande d'aide au logement étudiant. Le formulaire papier, auparavant téléchargeable sur le site, n'est aujourd'hui plus disponible sur caf.fr.

Pour plus de transparence sur les délais de paiement, la **date présumée du premier versement** est indiquée à chaque étudiant à la fin de sa demande d'aide au logement en ligne.

Pour en savoir plus sur l'aide au logement, les étudiants peuvent aussi rejoindre la Caf sur la page Facebook « Caf - Logement Etudiants ».

- o = O = o -

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

Contact presse
François BERGEZ

Tél. : 04 74 45 60 65
Fax : 04 74 45 60 95
francois.bergez@cafbourg-en-b.cnafmail.fr

BAR TABAC

Phil'ing

15, rue du jet d'eau - 01290 CORMORANCHE SUR SAÔNE

Tél. : 03 85 36 20 71

PAYSAGES

rb Créations

PISCINES

1385 RN 6

71680 CRÊCHES SUR SAÔNE

TEL 03 85 37 44 10

FAX 03 85 37 45 04

AQUASOL

Aménagement de Qualité et Solutions

Maçonnerie Paysage Eau

Julien BABAD - Professionnel de la piscine

01290 BEY

Port. 06 23 42 04 70 Fax : 04 74 65 13 37

aquasol@adsl.biz

Rabuel construction

IMAGINEZ L'IMPOSSIBLE

Morel & ASSOCIÉS

TÉL : 03 85 36 22 07 - FAX : 03 85 31 66 22

accueil@morel-batiment.fr

01290 CORMORANCHE SUR SAÔNE

Berthet Liogier Caulfuty

géomètres-experts - ingénieurs VRD - urbanistes

paysagistes - environnementalistes

experts en économie immobilière et foncière

CRÉATEURS DE LIBERTÉ, DEPUIS 1956

41, boulevard Voltaire

01000 BOURG-EN-BRESSE

04.74.21.99.80

blc.contact@blc.ge.com

www.blc-ge.com

GOYON

www.goyon.fr

TOUS

TRAVAUX

DE

MAÇONNERIE

ET DE

TOITURE

François GANDELIN

BEY

01290

Tél : 03 85 31 69 28

SIREN 343 290 953

IMP. COMMERCIALE DELILLE